



Résumé du document GEF/ME/C.41/01 Rapport d'activité du directeur du Bureau de l'évaluation du FEM

Décision recommandée au Conseil

Ayant examiné le document GEF/ME/C.41/01, intitulé « *Rapport d'activité du directeur du Bureau de l'évaluation du FEM* » le Conseil prend bonne note des travaux en cours et des grandes lignes du cinquième bilan global du FEM que le Bureau est en train d'établir. Il charge le Bureau de préparer un projet de cadre de référence pour ce bilan, qui tiendra compte des observations formulées, et de le soumettre pour approbation à sa réunion de juin 2012.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. Le rapport d'activité du directeur a pour but de fournir des informations importantes au Conseil sur les activités en cours, et s'ajoute aux autres rapports présentés à la présente réunion, à savoir, le premier rapport annuel sur les évaluations thématiques et l'évaluation du Fonds spécial (présentée au Conseil du Fonds PMA/Fonds spécial). Le Rapport annuel sur l'impact des projets du FEM est également présenté au Conseil sous forme de document d'information. Le rapport servant de base au présent résumé vise principalement à engager un échange de vues avec le Conseil sur la portée du cinquième bilan global du FEM et sur les grandes questions qui y seront traitées.
2. S'agissant des travaux en cours, le Conseil est invité à s'intéresser plus particulièrement à la collaboration étroite qui est en train de s'établir avec le Groupe consultatif pour la science et la technologie (STAP), notamment en ce qui a trait à l'impact des projets, ainsi qu'à l'expansion rapide du cercle de professionnels travaillant sur l'évaluation du changement climatique et du développement, un groupe à caractère mondial dont le travail de suivi-évaluation est précieux pour le FEM.
3. Le cinquième bilan global du FEM est l'élément central du plan de travail du Bureau de l'évaluation pour FEM-. Il fournira deux contributions clés au processus de reconstitution des ressources : d'une part, un rapport de synthèse sur l'évolution de la performance, des réalisations, des résultats et de l'impact des projets du FEM, soit les quatre axes d'évaluation du Bureau ; d'autre part, un rapport présenté à l'étape finale du processus de reconstitution des ressources et consacré à l'étude de questions et aspects particuliers que le Conseil souhaite voir abordées dans le cinquième bilan global, comme le suivi des principaux points soulevés dans le Quatrième bilan ou l'examen des enjeux présentant un intérêt particulier pour le processus de reconstitution compte tenu de l'évolution du contexte international. Le rapport final actualisera aussi, au besoin,

les données que le rapport de synthèse présentait sur la notation, les impacts et les réalisations dans les portefeuilles thématiques ou nationaux, puisque ce rapport pourrait paraître un an plus tard.

4. Le rapport servant de base au présent résumé fait des propositions sur les questions qui seront abordées dans le rapport de synthèse (paragraphe 11) et sur les aspects qui seront examinés plus en détail dans le rapport final (paragraphe 12). Il décrit les mécanismes consultatifs qui s'appliqueront à l'élaboration du cadre de référence et du Cinquième bilan en lui-même. Les membres du Conseil souhaiteront peut-être soulever d'autres questions devant, selon eux, être examinées dans le Cinquième bilan ou présentant un intérêt particulier pour les pays de leur groupe. Le processus consultatif de préparation du projet de cadre de référence de ce bilan fournira d'autres possibilités d'interaction.

5. Une première version du projet de cadre de référence sera présentée aux membres du Conseil pour avis en mars 2012. Le Bureau propose de présenter une version révisée de ce cadre de référence sous forme de document de travail à la réunion du Conseil de juin 2012.